

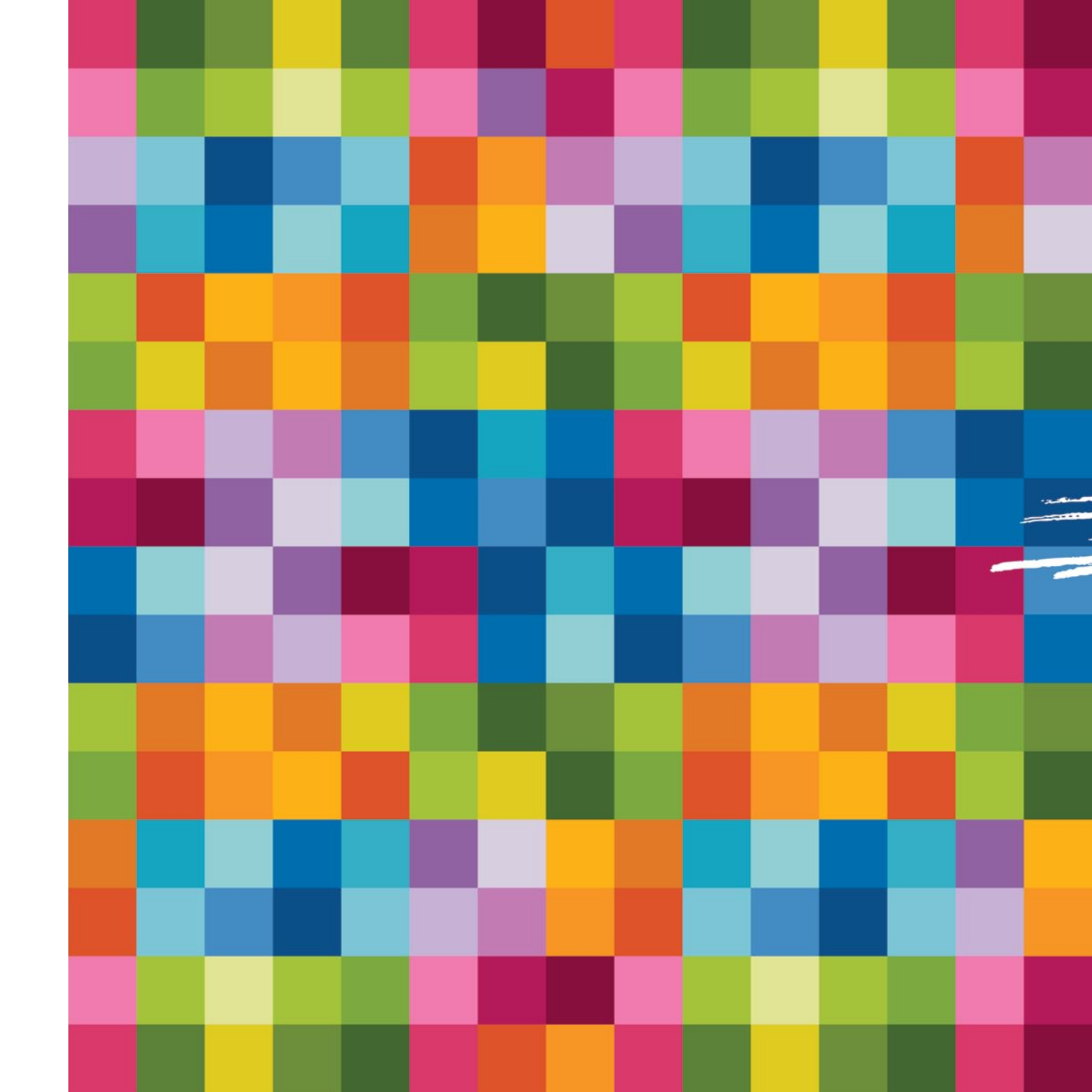
Mai 2012



POLITIQUE
familiale



Ville de Val-d'Or



POLITIQUE
*fam*iliale

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire de Val-d'Or	05
Mot de la conseillère responsable des questions familiales	06
Mot de la présidente du comité de révision	07

INTRODUCTION

• Penser et agir famille	09
• Définition de la famille; vision de la Ville; mission et objectifs de la politique	10
• Valeurs mises de l'avant dans la politique	11
	12

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

CADRE D'APPLICATION

PRINCIPES DIRECTEURS

• «Penser et agir famille»	18
• Communication	20
• Accessibilité	22

DOMAINES D'INTERVENTION

• Développement communautaire	24
• Habitation	26
• Sécurité des biens et des personnes	28
• Environnement et santé	30
• Transport	32
• Sports, loisirs et culture	34
• Mécanisme de suivi	36

MOT DU MAIRE DE VAL-D'OR

Chères Valdoriennes, chers Valdoriens,

C'est avec fierté que nous vous présentons la toute nouvelle politique familiale de la Ville de Val-d'Or.

Notre ville a beaucoup changé depuis dix ans. Nous avons connu un développement économique sans pareil dans l'histoire de Val-d'Or, que ce soit en raison de la hausse des prix des métaux, de l'intensification des liens avec le Nord-du-Québec, de l'investivité de nos entrepreneurs ou du rapprochement avec nos amis des Premiers Peuples. Il fallait que notre politique familiale traduise ces changements, et fasse en sorte que le développement économique soit accompagné d'un développement social adéquat.

Bien que toute jeune, Val-d'Or possède une riche tradition d'implication communautaire: au fil du temps, de nombreuses Valdoriennes et de nombreux Valdoriens ont consacré temps et énergie, avec générosité et désintéressement, à l'amélioration du sort de leurs concitoyens. L'administration municipale elle-même a progressivement choisi d'élargir le champ de ses responsabilités pour mieux répondre aux besoins des citoyens en matière de qualité de vie. Ainsi, nous encourageons la pratique des activités physiques par le biais du Service sports et plein air, nous stimulons le milieu des arts par l'action du Service culturel, nous embellissons la ville avec notre réseau de parcs et espaces verts,

nous accompagnons les projets des milieux ruraux, nous récompensons l'action bénévole, nous faisons nôtres les principes du Réseau québécois des villes et villages en santé, et j'en passe.

La politique familiale s'ajoute à cette liste d'engagements de la Ville envers ses citoyens. Grâce à elle, nous saurons mieux cibler les actions à poser, mais aussi nous assurer que nous tiendrons compte du bien-être des familles dans l'ensemble des décisions que nous prendrons. Nous comptons jouer un rôle de leader dans la communauté afin que tous ensemble, nous prenions soin les uns des autres; en ce sens, la collaboration habituelle des institutions, organismes et citoyens sera indispensable au succès de la politique.

J'espère que grâce à cette politique familiale, la Ville de Val-d'Or pourra servir de modèle en matière de soutien aux familles, et que tous sauront tirer fierté de la solidarité régnant entre les Valdoriennes et Valdoriens, jeunes et vieux, installés ici récemment ou issus des familles de pionniers.



Fernand Trahan
Maire

Le maire de Val-d'Or, Fernand Trahan, en compagnie de son épouse, Marie Bérubé, et de huit de leurs neuf petits-enfants.



MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

À la fin de l'année 2010, le conseil municipal de Val-d'Or a jugé que sa politique familiale, adoptée en 2003, avait besoin d'être actualisée, afin de mieux traduire les aspirations des familles valdoriennes, et afin de tenir compte des nombreux développements ayant marqué Val-d'Or au cours des huit dernières années passablement mouvementées qui ont changé le visage de la ville.

Nous avons donc fait appel à un groupe de personnes provenant de secteurs variés de la communauté - institutions publiques, organismes communautaires, citoyens, employés municipaux - et ensemble, nous avons réfléchi à notre vision de la famille, aux valeurs qui nous rassemblent, à ce que nous souhaitons de mieux pour les Valdoriennes et Valdoriens de tous âges. Pendant un peu plus d'un an, nous avons partagé nos idées et nos perceptions, avons consulté la population et les organismes, et avons analysé les différentes versions de la politique, avant d'en arriver au document final que vous avez sous les yeux.

C'est donc un travail considérable que nous avons accompli avec le renouvellement de notre politique familiale, mais ce n'est que le début.

Tout d'abord, il nous faudra veiller, en tant qu'administration municipale, à bien faire nôtre le concept de «penser et agir famille». Cela implique de développer le réflexe de chercher à améliorer les conditions de vie des familles dans tout exercice de planification auquel nous nous livrerons, et exige aussi de poser des gestes concrets pour le mieux-être de ce que nous avons appelé les «cellules de base de notre communauté».

Par ailleurs, nous comptons mobiliser la communauté pour que le soutien aux familles soit un projet commun. Déjà, un grand nombre de Valdoriennes et de Valdoriens travaillent fort pour soutenir enfants, parents, adultes et aînés; nous aspirons à ce que tous travaillent en collaboration, de façon cohérente, et contribuent à la réalisation des actions que la Ville mettra en place.

Merci à tous ceux qui nous ont fait profiter de leur expertise et qui ont investi de leur temps pour le renouvellement de la politique familiale de Val-d'Or; merci aussi à tous ceux qui contribueront à son application.

Céline Brindamour
Conseillère municipale,
responsable des questions familiales

Julie Chouinard, présidente du comité de révision de la politique familiale, alors enceinte de son cinquième enfant, est entourée de sa fille et de ses trois garçons ainsi que de son conjoint, Luc Lavoie.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE RÉVISION

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais le document que vous avez sous les yeux, à défaut de changer complètement une vie, pourrait bien faire augmenter considérablement le niveau de bonheur des familles valdoriennes! Cette politique, nous avons voulu qu'elle prévoie à la fois ce que la Ville et ses partenaires peuvent faire pour les familles, mais aussi qu'elle soit un tremplin à la participation des citoyens de tous âges à la vie collective. Nous croyons qu'un monde meilleur en est un où les gens de toutes les générations, les cultures et les statuts sociaux sont solidaires et travaillent ensemble à rendre la vie en commun plus belle, un monde harmonieux où il fait bon vivre en famille.

J'aimerais sincèrement remercier chaque personne ayant pris le temps de réfléchir à ce que nous pouvons faire, ensemble, pour le mieux-être des familles, notamment les participants aux soirées de consultation: vous nous avez permis de mieux cerner les attentes des citoyens et leurs préoccupations quotidiennes.

Mais surtout, j'exprime toute ma gratitude aux membres du comité de révision. Je crois qu'ensemble, nous avons réalisé un beau travail d'équipe, alors que la commande était plutôt imposante: par où commencer et jusqu'où aller quand on souhaite prendre soin de centaines de familles? Grâce à vous et à la mise en commun de vos idées et expériences, nous avons réussi à accoucher d'une politique solide, claire et concrète.

Je souhaite que notre travail servira à faire avancer la cause des familles, et à faire de Val-d'Or un endroit où les familles peuvent s'épanouir à leur plein potentiel. J'espère également que les citoyens sauront s'approprier cette politique et qu'ils auront le goût de travailler - en famille - à l'atteinte de ses objectifs. Car ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses!

Julie Chouinard
Présidente du comité de révision

La conseillère Céline Brindamour, son mari Michael J. Durocher et leurs trois enfants.



INTRODUCTION

En 2003, la Ville de Val-d'Or adoptait sa seconde politique familiale. Le regroupement municipal de janvier 2002, lors duquel Dubuison, Sullivan, Val-Senneville et Vassan se sont jointes à Val-d'Or, rendait nécessaire l'actualisation de la première politique, en application depuis 1999.

Les choses ont bien changé depuis le début des années 2000. L'économie a connu une sorte de « boom » dont le retentissement a secoué le tissu social en causant des mouvements de population, un besoin accru de logements et une modification des habitudes de vie des Valdoriennes et Valdoriens. Les liens avec les autochtones, principalement les Anishnabeks et les Cris, se sont intensifiés, notamment avec l'ouverture du Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, mais aussi avec les nombreux développements que connaît le Nord-du-Québec. Les valeurs des citoyens ont aussi évolué : avec la consolidation des centres de la petite enfance et la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale, on a pu observer une hausse du nombre de naissances depuis quelques années, et la vie familiale a grimpé de quelques échelons dans les priorités de la population. Ainsi, pour toutes ces raisons – et bien d'autres encore – il apparaît pertinent de réfléchir aux priorités de la Ville de Val-d'Or en matière de famille.

Le présent document est donc le fruit de travaux entamés en janvier 2011 par un comité formé de représentants de la Ville, d'institutions, d'organismes communautaires et de citoyens. Leur objectif était à la fois clair et simple : définir comment la Ville de Val-d'Or peut soutenir les familles dans leur vie de tous les jours, les encourager à prendre leur place dans la société et à jouer un rôle de leader dans la concertation des forces vives de la communauté.

Chaque année, la Ville de Val-d'Or met à la disposition de ses citoyens 16 patinoires extérieures, tant à Dubuison qu'à Louvicourt ou en plein centre-ville, comme c'est le cas avec l'anneau de glace aménagé tout à côté du Centre culturel et de la Polyvalente Le Carrefour.



PENSER ET AGIR

famille

La politique familiale de la Ville de Val-d'Or tente de ramener l'administration municipale et ses partenaires à l'essentiel, soit de travailler activement – ensemble – au mieux-être des familles. Pour ce faire, une recette simple sera appliquée: le « penser et agir famille », qui consiste à toujours avoir en tête l'impact sur les familles que peuvent avoir nos décisions, et à agir concrètement pour elles.

Les domaines où nous pouvons agir sont nombreux: nouvelles familles, jeunes enfants, adolescents, personnes âgées, personnes seules, organismes communautaires, instances municipales. Tous font partie de la grande famille valdorienne.

Au fil des pages qui suivent, vous pourrez découvrir comment se précise cet engagement envers

les familles. Nous avons d'abord voulu expliquer l'esprit dans lequel la politique a été élaborée ainsi que les objectifs poursuivis; nous avons ensuite défini ce que nous entendons par « famille », énoncé les valeurs qui nous guident et dressé un portrait sommaire de la communauté valdorienne. Ensuite vient le corps de la politique: les trois grands principes directeurs, les six domaines d'application ainsi que les objectifs qui se rattachent à ces neuf grandes cibles. Finalement, nous avons détaillé comment ces grands principes se transformeront en actions concrètes, afin de nous assurer que tout ce travail et toutes ces belles intentions servent de tremplin à des mesures qui auront leur impact sur la vie des gens d'ici.

10

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est la cellule vitale de notre communauté. Formée de personnes unies par des liens variés, multiples et significatifs, elle favorise l'apprentissage, la socialisation et l'épanouissement à travers des liens intergénérationnels constructifs et la transmission de valeurs. Dans un échange constant, elle puise sa force dans le tissu social qui l'entoure tout en contribuant au dynamisme de son milieu de vie.

VISION DE LA VILLE ET DE SES PARTENAIRES EN MATIÈRE DE FAMILLE

À Val-d'Or, les familles sont au cœur des préoccupations de la Ville et de la communauté en général, qui collaborent efficacement pour offrir des services accessibles répondant aux besoins de tous en matière de qualité de vie. Notre ville est un milieu de vie accueillant et sécuritaire, où le capital social est riche et varié, suscitant la fierté et l'attachement de tous les citoyens.

MISSION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La politique familiale de Val-d'Or vise à mettre la famille au cœur des décisions de l'administration municipale. La Ville et ses partenaires s'engagent ainsi à mettre leurs efforts en commun afin d'être davantage à l'écoute des familles, de répondre efficacement à leurs besoins et de faire de Val-d'Or un environnement propice à l'épanouissement des gens de tous âges.

OBJECTIFS

généraux

- **FAVORISER** la concertation de la Ville et de ses partenaires afin de partager une même vision de la situation des familles et de mettre leurs efforts en commun;
- **GUIDER** les interventions de la Ville et de ses partenaires en établissant des objectifs à atteindre et des échéances pour y parvenir;
- **ÊTRE À L'ÉCOUTE** des familles afin de toujours demeurer au fait de ce qu'elles vivent, de leurs besoins;
- **ASSURER** la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des services destinés aux familles.

dans la politique



Certaines valeurs ont guidé le comité tout au long du processus de renouvellement de la politique, et teintent fortement les objectifs qu'elle poursuit :

LE RESPECT

La famille a beaucoup évolué au fil des ans, et se présente aujourd'hui sous une multitude de formes; la politique met de l'avant le respect des choix de chacun et le respect de la différence. Nous considérons la diversité comme une richesse, une source d'apprentissage mutuel et d'ouverture sur le monde: la place qu'occupent les peuples autochtones à Val-d'Or ainsi que l'apport de gens venus de plus d'une cinquantaine de pays contribuent à sa remarquable richesse identitaire. Le respect, c'est également adopter un point de vue durable sur notre communauté et tenir compte des dimensions sociales, environnementales et économiques, afin d'assurer un monde meilleur aux générations futures.

APPARTENANCE

Nous avons la conviction que la richesse et la variété des liens qu'une personne entretient avec son entourage font la force de notre communauté. Aussi les réseaux d'appartenance sont-ils pour nous primordiaux et se doivent d'être cultivés et soutenus, qu'on parle des liens entre parents et enfants, grands-parents et petits-enfants, ou encore des liens qu'entretiennent les voisins entre eux, ou ceux qui unissent citoyens et organismes. Par ailleurs, nous croyons qu'un fort sentiment d'appartenance à la communauté est le premier ingrédient d'une ville en santé.

ENTRAIDE

La famille est le soutien primordial de chacun, le premier lieu vers lequel diriger toute recherche d'aide. On y apprend le partage, l'équité, la solidarité; on y développe une ouverture aux autres, qui bien souvent, ouvre les portes de la sensibilité envers le reste de la communauté. Aider la famille, c'est stimuler la collectivité et vice versa.

DYNAMISME

Le monde dans lequel nous vivons évolue rapidement, entraînant de profondes mutations dans le mode de vie des familles. Il importe de rester à l'écoute des besoins de tous, d'adapter constamment nos façons de faire. Nous souhaitons stimuler le développement collectif, faire preuve d'originalité, ne pas reculer devant le besoin d'innover.

Famille profitant des installations du parc Kanous, dans le secteur Val-des-Bois, l'un des 36 parcs placés sous la responsabilité de la Division de l'environnement et des parcs. Aménagé à l'origine par des bénévoles, le parc Kanous a été complètement remanié par la Ville en 2007 afin de répondre aux plus récentes normes de sécurité.



PORTRAIT DE LA

municipalité

Sise sur un territoire libéré de l'emprise des glaces depuis 10 000 ans, et sillonné par les Anishnabeks depuis des dizaines de siècles, Val-d'Or a pris son essor à la faveur de la fièvre minière des années 1930. Bien qu'on y ait fait de riches découvertes dès 1911, ce n'est qu'un peu plus de vingt ans plus tard que les premières mines entrent en opération. Au fil des ans, l'agglomération se gonflera à l'arrivée de pionniers à l'esprit aventureux, dont certains venaient d'aussi loin que d'Europe de l'Est et du Proche-Orient, mais aussi de l'Ontario et du Québec. Rapidement, Val-d'Or devient un centre de services pour tout l'est de l'Abitibi, et un carrefour commercial incontournable. L'industrie forestière, quelques bureaux gouvernementaux et même une base militaire fourniront de l'emploi aux Valdoriennes et Valdoriens,

qui marqueront leur volonté de survivre aux coups durs et d'établir durablement leur ville malgré les détours du destin et les fluctuations du prix de l'or.

Deux regroupements municipaux ont marqué l'histoire de la ville: celui de 1968, alors que Bourlamaque et Lac Lemoine se sont fondues avec Val-d'Or, et celui de 2002 qui a vu les municipalités minières de Dubuisson et Sullivan ainsi que les villages plus agricoles de Vassan et Val-Senneville se regrouper avec la métropole abitibienne. Aujourd'hui, Val-d'Or est la 6^e municipalité québécoise en importance quant à sa superficie (3 958,13 km²) et la 33^e quant à la taille de sa population (31 894 personnes, en hausse de 2,4% depuis 2006 selon Statistique Canada).

Selon le recensement de 2006, on trouvait à Val-d'Or cette année-là 9 265 familles comptant en moyenne 2,9 personnes; 4 135 familles avaient comme noyau un couple marié, 3 600 étaient constituées d'un couple vivant en union libre, et 1 530 étaient considérées monoparentales; parmi celles-ci, dans 75,5% des cas, le parent était de sexe féminin.

L'âge médian de la population valdorienne (c'est-à-dire le seuil à partir duquel on retrouve autant de gens plus vieux que de gens plus jeunes) était établi à 40,2 ans (41 ans pour l'ensemble du Québec). Trente-six pour cent de la population était âgée de moins de 30 ans, alors que les 65 ans et plus représentaient 12,18%. Le recensement de 2006 nous apprend également que 19 70 personnes présentaient une identité autochtone, soit 6% de la population. Avec l'ouverture du Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, en 2009, et l'intensification des liens avec le Nord-du-Québec, entre autres, on peut s'attendre à ce que cette proportion ait

augmenté au moment d'écrire ces lignes, en 2012. Enfin, 355 personnes étaient considérées comme immigrantes (installées ici depuis 1991 ou après).

On trouvait, en 2006, 13 565 logements occupés par des résidents habituels; en octobre 2011, le taux d'inoccupation, tel que calculé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement, s'établissait à 0,2%, bien loin du 3% ou 4% défini comme étant l'équilibre idéal entre l'offre et la demande, entre l'avantage pour les locataires et le bénéfice pour les propriétaires. Cette importante demande de logements prévaut d'ailleurs depuis 2008; on voit tout de même une certaine amélioration, notamment avec la forte construction domiciliaire ainsi que l'ouverture de deux résidences pour personnes âgées. Il est primordial de continuer dans cette voie en raison de la vitalité économique qui attire bien des gens. Par ailleurs, en 2006, près de 40% des Valdoriennes et Valdoriens n'habitaient pas le même logement que celui qu'ils occupaient 5 ans auparavant.



CADRE

d'application

Groupe d'employés représentant différents secteurs d'activité de la Ville de Val-d'Or: bibliothèque, archives, permis et inspection, santé et sécurité, infrastructures urbaines, environnement, sécurité incendie, direction générale, communications, sports et plein air, ressources humaines, ressources informatiques, cour municipale, trésorerie, culture... Et ce n'est là qu'un aperçu des multiples domaines dans lesquels s'activent les quelques 415 employés municipaux afin d'assurer le mieux-être de tous les citoyens de Val-d'Or.

Les principes directeurs sont les grandes lignes de conduite de la Ville dans son action auprès des familles; ils teinteront l'ensemble de ses interventions.

- «Penser et agir famille»
- Communication
- Accessibilité

La politique familiale comporte également six domaines d'application, soit autant de dimensions de la vie des familles sur lesquelles la Ville souhaite agir :

- Développement de la vie communautaire
- Habitation
- Sécurité des biens et des personnes
- Environnement et santé
- Transport
- Sports, loisirs et culture

directeurs



« PENSER ET AGIR FAMILLE »

La raison d'être de l'administration municipale est de servir les citoyens. Si l'on tient pour acquis que la famille forme l'unité de base de la collectivité, il importe que la planification, les décisions et les actions de la Ville s'appuient sur une recherche constante du mieux-être des familles.

Il existe une infinité de façons de soutenir les familles dans leur quotidien et dans la poursuite de l'épanouissement de leurs membres. En fait, chaque geste posé par l'administration municipale, ses partenaires et toute autre composante de la société a un impact sur les familles. En gardant constamment en tête cet impact et en s'engageant à agir concrètement pour le mieux-être des cellules familiales, nous assurerons une meilleure qualité de vie à toutes les Valdoriennes et à tous les Valdoriens.

Enfin, en tant qu'employeur, la Ville doit donner l'exemple en matière de mesures de conciliation travail-famille, et de ce fait encourager les autres employeurs à soutenir eux aussi la vie familiale de leurs employés.



OBJECTIFS

spécifiques

- **DOTER** Val-d'Or d'une commission familiale municipale, qui aura comme responsabilité de soumettre des recommandations au conseil municipal sur les questions touchant les familles;
- **ASSURER** un suivi à la politique familiale municipale, l'ajuster et la mettre à jour;
- **JOUER** un rôle de chef de file local et encourager les partenaires et la collectivité à soutenir les familles;
- **SENSIBILISER** périodiquement les directeurs de services et employés municipaux concernés sur les réalités des familles valdoriennes et sur les meilleures façons de contribuer à satisfaire leurs besoins et exigences;
- **INCLURE** dans les politiques municipales des mesures destinées aux familles.

Chaque année, le Service de sécurité incendie de Val-d'Or organise de nombreuses visites de sa caserne pour les enfants, un bon moyen pour les sensibiliser aux mesures élémentaires de sécurité et nourrir leur imaginaire. Avec leurs efforts de prévention et le dévouement dont ils font preuve pour protéger les Valdoriennes et Valdoriens en danger, les pompiers de Val-d'Or illustrent bien le « penser et agir famille ».



COMMUNICATION

La communication est essentielle à la bonne entente, que ce soit au sein d'un couple, d'une famille ou de la collectivité. Nous souhaitons que la politique familiale permette d'améliorer l'information offerte aux familles quant aux services qui leur sont destinés et aux activités qui se déroulent sur le territoire de Val-d'Or, ainsi que les moyens mis à leur disposition pour faire entendre leurs besoins et doléances auprès de l'administration municipale. De même, nous comptons faciliter la cueillette d'information auprès des citoyens quant à leurs aspirations, à leurs goûts et à leur façon de percevoir leur milieu de vie.

Par ailleurs, la Ville, les institutions et les organismes doivent partager efficacement informations, constats, préoccupations et intentions, afin d'éviter autant que possible les doublons et d'augmenter l'efficacité de leurs interventions.



OBJECTIFS

spécifiques

- **METTRE EN ŒUVRE** les moyens nécessaires pour que les citoyens soient informés sur les services municipaux;
- **ÉTABLIR** un canal de communication clair afin de recueillir les commentaires et demandes des familles et des citoyens, et l'information les concernant;
- **APPUYER** les initiatives visant à mieux faire connaître les services offerts aux familles valdoriennes;
- **CONTRIBUER** à la concertation avec les organismes locaux.

La représentante d'un groupe de citoyens communique un projet à l'occasion d'une séance du conseil de quartier Lac Blouin - Centre-ville. Les conseils de quartier, au nombre de neuf en 2012, sont des instances consultatives qui visent à informer les citoyens sur le fonctionnement et les affaires courantes de la Ville, à recueillir leurs demandes et commentaires et, dans certains cas, à élaborer et soutenir des projets qui auront un impact sur la qualité de vie du secteur.



ACCESSIBILITÉ

Certaines familles rencontrent des difficultés quand vient le temps d'obtenir des services, que ce soit par rapport au coût, à la distance à parcourir, aux heures d'ouverture, etc. Nous comptons détecter les embûches empêchant les familles valdoriennes de profiter des services qui leurs sont destinés, et mettre en place les mesures nécessaires pour favoriser une accessibilité équitable pour tous.

OBJECTIFS

spécifiques

- **IDENTIFIER** les obstacles à l'accessibilité aux services municipaux, qu'ils soient financiers, géographiques ou temporels;
- **PRODUIRE** un plan d'action visant à réduire l'impact des obstacles identifiés;
- **ENCOURAGER** les partenaires à favoriser l'accès des familles aux services et activités.

Depuis près de trente ans, la bibliothèque municipale de Val-d'Or organise «l'Heure du conte». Afin de favoriser la participation du plus grand nombre possible d'enfants, cette activité gratuite se déplace dans chaque bibliothèque, incluant celles des secteurs Sullivan (endroit où ont été prises les photos de cette page) et Val-Senneville.

d'intervention



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le bien-être de la famille est l'affaire de toute la communauté: plus le capital social est riche, plus nous disposons de ressources pour surmonter les difficultés, et mieux se porte notre qualité de vie.

La participation sociale entraîne de multiples bienfaits: elle renforce le sentiment d'appartenance, rapproche les gens, augmente le nombre de citoyens contribuant au mieux-être de tous et dynamise le milieu communautaire. Le bénévolat représente un atout inestimable pour une communauté: il est de notre responsabilité de le stimuler, de le reconnaître et de le faciliter. De même, un plus grand sentiment d'appartenance mène bien souvent à une responsabilisation face aux enjeux sociaux, donc à une plus grande solidarité et à une meilleure participation aux mouvements collectifs.

Une multitude d'organismes s'activent pour soutenir les individus et les familles. Ces organisations sont une richesse pour la collectivité, et elles méritent le meilleur soutien possible.



OBJECTIFS

spécifiques

- **INTERVENIR** en conformité avec les valeurs qui font de Val-d'Or une ville en santé;
- **CONTRIBUER** activement au développement d'une vie de quartier riche de liens et d'interactions;
- **STIMULER** le sentiment d'appartenance des Valdoriennes et Valdoriens, tant envers la ville qu'envers leur quartier;
- **RENFORCER** le pouvoir d'agir des citoyens en stimulant leur participation au développement communautaire;
- **RECONNAÎTRE** publiquement l'apport du bénévolat et en faire la promotion;
- **SOUTENIR** l'action des organismes actifs auprès des familles, à travers une politique de soutien;
- **SOUTENIR** les initiatives qui favorisent les rapprochements intergénérationnels.

En opération depuis 1997, la Maison de la famille de Val-d'Or accompagne les familles de chez nous dans de multiples facettes de leur vie; de l'éducation aux loisirs en passant par l'alimentation et l'implication sociale. Elle s'inscrit dans un riche tissu d'organismes communautaires et d'institutions publiques qui collaborent afin de favoriser l'épanouissement de toutes les familles, peu importe leur condition socio-économique.



HABITATION

Bénéficier d'un logement décent répondant aux exigences de notre situation familiale est un besoin fondamental. De par les pouvoirs (légaux, réglementaires, financiers, moraux) dont elle dispose, et en tenant compte de sa mission, la Ville de Val-d'Or poursuivra sa collaboration avec ses nombreux partenaires afin de contribuer au bien-être de ses citoyens en matière de logement.

OBJECTIFS

spécifiques

- **CONTRIBUER**, en collaboration avec l'Office municipal d'habitation, à l'accès au logement social pour les familles;
- **SOUTENIR** les citoyens dans le besoin en cas de pénurie de logements;
- **VEILLER** à l'application de la réglementation en vigueur en matière de salubrité;
- **APPUYER** les organismes venant en aide aux sans-abri;
- **ENCOURAGER** la construction domiciliaire, notamment la construction de logements locatifs;
- **FAVORISER** la construction et l'aménagement de résidences intergénérationnelles.

Inaugurées en 2011, les Résidences du Plateau s'ajoutent au parc immobilier de l'Office municipal de l'habitation de Val-d'Or, qui compte plus de 300 unités de logement. À l'occasion de son budget 2010, la Ville a innové en instaurant une taxe spéciale visant à créer un fond qui servira à financer des projets de construction de logements sociaux.



SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Chaque personne a besoin d'être – et de se sentir – en sécurité, que ce soit chez elle ou lors de ses déplacements et activités. Collectivement, nous pouvons veiller les uns sur les autres, identifier les problèmes et les résoudre. La Ville entend donc jouer un rôle important, de concert avec ses partenaires, dans l'application des lois et règlements relatifs à la sécurité et dans la sensibilisation de tous quant à leurs responsabilités en matière de sécurité.

OBJECTIFS

spécifiques

- **RENFORCER** le sentiment de sécurité des citoyens;
- **SENSIBILISER** les jeunes à l'importance des comportements responsables;
- **CONTRIBUER** à des campagnes locales de sensibilisation à la sécurité routière;
- **SOUTENIR** les démarches des citoyens en matière de surveillance de quartier.



ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

La Ville de Val-d'Or, de par les responsabilités qui lui sont dévolues, doit assurer à ses citoyens un environnement sain contribuant à leur bien-être. Elle a également le pouvoir de sensibiliser les citoyens aux multiples façons dont ils disposent pour maintenir la qualité de leur milieu de vie. D'ailleurs, Val-d'Or compte, depuis 2008, sur une politique environnementale ambitieuse et bien ancrée dans l'administration municipale. Il importe de faire une place aux familles dans les nouveaux aménagements urbains réalisés par la Ville.



OBJECTIFS

spécifiques

- **TENIR** compte des familles et de la vie de quartier dans les nouveaux aménagements urbains;
- **FAIRE** la promotion des saines habitudes de vie – et les favoriser – dans les diverses activités de la Ville.
- **PRENDRE** les familles en considération dans la mise à jour et le suivi de la politique environnementale et du plan vert;

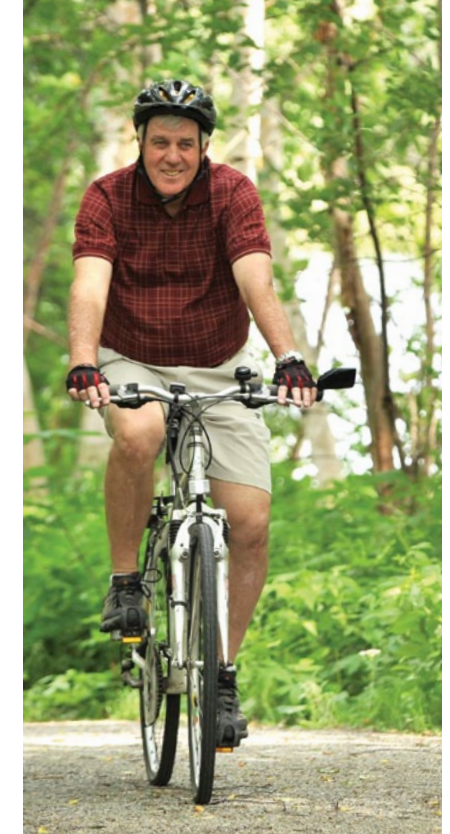
Val-d'Or a adopté en 2008 sa toute première politique environnementale. C'est la Division de l'environnement et des parcs qui veille à son application, tout en ayant la charge des parcs et espaces verts tels que la Forêt Récréative – un splendide territoire naturel de 49 km² situé à quelques kilomètres au sud du centre-ville – et le sentier récréatif multifonctionnel, qui relie le boulevard des Pins à l'aéroport de Val-d'Or, en passant par le Chalet d'accueil de la Forêt-Récréative.



TRANSPORT

Depuis le regroupement municipal de 2002, la Ville de Val-d'Or occupe un territoire de plus de 3900 km², et compte des secteurs situés à des distances variant entre 5 km (Sullivan) et 32 km (Louvicourt) du centre-ville. Cette dispersion sur le territoire, jumelée au fait que les gens mènent une vie de plus en plus active et que les services se concentrent dans le secteur urbain, fait en sorte que les transports jouent un rôle important dans la vie des familles. Déjà, certaines mesures ont été mises en place pour faciliter le déplacement des citoyens; d'autres pourraient l'être afin de soutenir les gens qui subissent l'isolement en raison de leur manque de mobilité.

Par ailleurs, de plus en plus d'initiatives visent à encourager et à favoriser les déplacements actifs, notamment la marche et le vélo. Certains gestes peuvent être posés afin de faciliter la vie de ceux qui font le choix de jumeler transport et activité physique, et pour encourager plus de gens à adopter ce comportement générateur de bienfaits au plan de la santé physique et environnementale.



OBJECTIFS

spécifiques

- **ADOPTER** et appliquer le plan de développement du transport adapté;
- **APPUYER** le transport adapté La Promenade et le transport collectif Taxibus;
- **FAVORISER** le développement du réseau cyclable de manière à faciliter les déplacements à vélo;
- **SOUTENIR** les initiatives de transport en commun, entre autres pour les citoyens des secteurs ruraux.

La Ville favorise les déplacements des personnes, notamment en appuyant le transport adapté La Promenade et le service de transport en commun Taxibus, mais aussi en mettant à la disposition des amateurs de vélo quelque 50 km de pistes et bandes cyclables – comme celle du lac des Sœurs illustrée ci-dessus – qui encouragent les déplacements actifs et l'activité physique.



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Les loisirs, qu'ils soient de nature sportive, artistique ou autre, sont pour les gens de tout âge une occasion de se découvrir, de se dépasser, de développer de nouvelles aptitudes, de socialiser et de vivre ses passions. Il importe que l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisir, réponde aux goûts et aux intérêts des familles et de leurs membres, mais aussi que leurs organisateurs tiennent compte des réalités familiales, qui sont diverses et en constante évolution.

OBJECTIFS

spécifiques

- **OFFRIR** des tarifs accessibles pour les familles souhaitant participer à des activités sportives, culturelles ou de loisir;
- **AUGMENTER** l'offre d'activités pour toute la famille;
- **ENCOURAGER** les partenaires de la Ville à adapter leur offre de services aux besoins des familles;
- **SOUTENIR** les organismes et événements souhaitant élargir leur gamme de services aux familles.

C'est le Service sports et plein air (SSPA) qui supervise l'utilisation des piscines et qui veille à familiariser les enfants à la sécurité aquatique. Le SSPA soutient également un grand nombre d'associations sportives en offrant des infrastructures et terrains de qualité, en fournissant des locaux dans des immeubles municipaux et en soutenant leurs démarches de promotion, entre autres.

suivi



Nous souhaitons que la politique familiale de Val-d'Or soit plus qu'une liste d'intentions, et qu'elle entraîne une amélioration concrète et tangible des conditions de vie des familles valdoriennes. Si ce document nous permet de « penser famille », il doit cependant s'accompagner d'un plan d'action qui nous fera aussi « agir famille ».

C'est ainsi qu'un des premiers gestes à poser pour que s'incarnent les valeurs portées par la politique est la formation d'une **commission familiale municipale** par la Ville de Val-d'Or. Cette nouvelle instance – formée par le membre du conseil municipal responsable des questions reliées à la famille, l'employé de la Ville responsable du dossier, des représentants d'institutions et d'organismes du milieu ainsi que de citoyens et citoyennes – aura pour mandat de proposer annuellement au conseil municipal des pistes d'action permettant d'atteindre les objectifs de la politique. Ce **plan d'action** sera doté d'un horizon de trois ans, mais sera réévalué chaque année, en tenant compte des progrès accomplis, des changements de priorités et des nouvelles réalités.

Un **réexamen de la politique** doit avoir lieu dix ans après son adoption. Il reviendra au conseil municipal en fonction à ce moment-là de choisir un mode d'évaluation et d'actualisation correspondant aux besoins de la communauté.

Un aîné accompagne en forêt un groupe d'enfants autochtones dans le cadre d'une activité intergénérationnelle du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Fondé en 1974, le Centre fournit un grand nombre de services socio-économiques aux autochtones de passage ou installés à Val-d'Or, et contribue au rapprochement des cultures.



MEMBRES DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA VILLE DE VAL-D'OR

Julie Chouinard, *présidente*

Céline Brindamour, *conseillère municipale responsable des questions familiales*

Julie Arseneau, *directrice générale, Maison de la famille de Val-d'Or*

Annabelle Brochu, *Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or*

Jennyfer Ducharme, *Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or*

Johanne Fournier, *directrice générale, Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois*

Nicole Guilbert, *animatrice à la vie rurale et communautaire, Ville de Val-d'Or*

Louise Levert, *Québec en forme*

Karine Murphy, *citoyenne*

Pierre Potvin, *conseiller municipal responsable des aînés*

Luc Vézina, *Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or*

Paul-Antoine Martel, *chargé de projet, Ville de Val-d'Or*

RECHERCHE ET RÉDACTION

Paul-Antoine Martel

SUPERVISION DE LA PUBLICATION

Isabelle Luneau

Agente de communication, Ville de Val-d'Or

CONCEPTION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE

Suzie Gauthier

PHOTOGRAPHIES

Geneviève Lagrois

*Couverture / pages 8, 9, 14, 16, 18, 19, 20,
22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 34*

Paul Brindamour

Pages 6, 12, 13, 21, 31, 32, 33, 35, 36, 37

IMPRESSION

Imprimerie Lebonfon, Val-d'Or

Cette nouvelle version de la politique familiale de la Ville de Val-d'Or a été adoptée le 20 février 2012 par le conseil municipal, alors formé de M. Fernand Trahan, maire, et de M^{me} Lorraine Morissette, M. Michael Prince, M. Pierre Potvin, M^{me} Céline Brindamour, M. Gilles Bérubé, M. Francis Murphy, M. Bernard Gauthier et M. Robert Quesnel, conseillers.

Famille et Aînés
Québec



Le renouvellement de la politique familiale de la Ville de Val-d'Or a bénéficié du soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés du Québec

DÉPÔT LÉGAL

*Bibliothèque nationale du Québec, 2012
Bibliothèque nationale du Canada, 2012*

*Une version électronique de ce document est disponible sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or
www.ville.valdor.qc.ca/politiques*



Document imprimé sur du papier sans chlore et contenant 100% de fibres recyclées post consommation.



VILLE DE VAL-D'OR

855, 2^e Avenue, C.P. 400
Val-d'Or (Québec)
J9P 4P4

819 824-9613

www.ville.valdor.qc.ca